

CAPD du mercredi 11 mai

Mouvement informatisé 2016 :

Il y a eu plus de participants cette année et plus de collègues satisfaits sur les 3 premiers vœux mais le pourcentage de satisfaits a baissé par rapport au mouvement 2015.

Le SE-Unsa demande aux services de l'IA le nombre de collègues qui ont renoncé à leur poste cette année. La réponse en juin.

Le Se-Unsa a évoqué les points suivants :

- Inéat-Exeat
- Temps partiels
- Direction
- Code bloquant pour le mouvement
- Bonification au mouvement pour les collègues en postes fractionnés en REP et REP+
- Priorité sur les postes de TR complément de service (Bazil horaires atypiques)
- Rattachement administratif des postes UPE2A

Questions diverses : instituteurs, congés formations, problèmes récurrents dans certaines circonscriptions, nouvelles évaluations, postes TR, RDV médicaux.

INEAT/EXEAT

Le Se-unsa demande à ce que la Loire accorde ses EXEAT suffisamment tôt en juin pour permettre aux collègues concernés d'obtenir plus facilement leur INEAT dans d'autres départements où les commissions se déroulent plus tôt.

A ce jour, à la demande du SE-Unsa lors des groupes de travail, un EXEAT a été accordé pour situation personnelle et médicale particulière. L'IA attend de connaître la situation du département avant d'accorder d'autres EXEAT fin juin. Le SE-Unsa demande une harmonisation académique à minima, sinon une harmonisation au niveau national.

Temps partiels

Le Se Unsa déplore qu'il y ait de plus en plus de postes non accessibles aux collègues à temps partiels, notamment les postes à profil. Un groupe de travail sur le sujet se déroulera au cours du 1er trimestre de l'année 2016/2017.

Direction

Le Se-Unsa demande à ce que soient réactivés les efforts déjà engagés par le département de la Loire au sujet de la simplification des tâches des directeurs.

Le Se-Unsa fait remarquer que la gestion des 10 jours de décharge donnés aux directeurs 2/3 et 8/9 classes peut poser problèmes si beaucoup de remplaçants se succèdent dans les classes. De plus, grouper les décharges sur une semaine ne collerait pas aux charges de travail de la direction. L'IA répond à ses contraintes de remplacement Les directeurs doivent faire parvenir leurs demandes à leur IEN.

Code bloquant

Code 90 bloquant sur certains postes pour certains enseignants : la liste des collègues subissant un code bloquant est communiquée aux délégués du personnel lors des groupes de travail. Ce sujet pourra être mis à l'ordre du jour d'un groupe de travail pour discuter du fonctionnement.

Barème mouvement pour les PF

Le SE-Unsa demande que la bonification pour exercice en REP et REP+ puisse être aussi attribuée aux collègues nommés sur des postes fractionnés en REP et REP+.

Postes UPE2A

La Compensation financière des UPE2A (enseignants pour les élèves allophones) par un rattachement administratif en REP et/ou REP+ ne doit pas être la règle aux yeux de l'IA. Le SE-Unsa rappelle que cela avait été décidé par un groupe de travail il y a quelques années pour compenser le manque de frais de déplacement des collègues sur ce type de poste. L'IA dit que ce sujet des frais de déplacement ne peut être discuté qu'au niveau académique voire national, d'autant plus que ce type d'élève ne relève pas automatiquement de l'Education prioritaire.

Priorité sur postes de BAZIL horaires atypiques

Le SE-Unsa fait remarquer l'inéquité pour les collègues sur les postes de BAZIL horaires atypiques qui ne peuvent demander leur priorité alors que les collègues sur les postes fractionnés peuvent le faire. L'IENA fait remarquer que ces collègues ont une partie de leur temps de service en tant que TR alors que ce n'est pas le cas des PF.

Questions diverses :

- Le SE-Unsa fait remarquer que certains **problèmes relationnels** se concentrent sur certaines circonscriptions, nous prendrons rendez-vous avec le snuipp auprès de l'IA pour en discuter. L'IA rappelle que la bienveillance doit être de mise pour éviter qu'une défiance ne s'installe dans les relations hiérarchiques.
- **Evaluation des personnels**
La phase expérimentale se poursuit jusqu'en juin (environ 50 collègues auront été évalués d'ici là). Les conclusions de cette phase seront portées à la connaissance de la rectrice. Ces expérimentations d'évaluation se font sur la base du volontariat.
- Les deux organisations paritaires demandent **la fusion des postes Zil Bazil**. Cette mesure compliquée à mettre en place sera étudiée lors d'un Groupe de travail carte scolaire.
- **RDV médicaux** : le SE-Unsa pointe le manque de spécialistes sur la Loire qui obligent les collègues à accepter des RDV pendant le temps scolaire. L'IA demande à ce que les services puissent anticiper et donc de faire passer l'information le plus tôt possible.
- **Le corps des instituteurs**, à la rentrée 2016, comptera 28 enseignants dont 16 en activité dans le département de la Loire. Une seule promotion sur la liste des PE alors qu'il y avait 3 possibilités d'intégration.

Géraldine BONNAVION, Valérie CROS, Jérôme DAILCROIX